

La voix de l'Opposition de gauche

Les syndicats garants de la bonne application du pacte de compétitivité.
Ils ont déjà tous capitulé. Les preuves.

23.11.12

Les syndicats français se veulent vigilants sur les contreparties pour les salariés et le contrôle de l'utilisation des 20 milliards d'euros de crédit d'impôt proposés aux entreprises par le pacte de compétitivité du gouvernement.

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault a consulté jeudi les syndicats - CFDT, FO, CGT, CFTC, CFE-CGC - sur la mise en oeuvre de ce texte, dont les dispositions seront incluses dans le collectif budgétaire (PLFR) appelé à être voté le mois prochain.

Le PLFR intègrera ainsi la partie dépenses, un crédit d'impôt de 20 milliards d'euros prévu à partir de 2014 mais mobilisable dès l'an prochain pour les PME, et la partie recettes, des hausses de deux taux de TVA qui entreront en vigueur le 1er janvier 2014.

Les questions de gouvernance, notamment celle du contrôle par les salariés de la bonne utilisation du crédit d'impôt, feront l'objet d'un autre texte "*dans le courant de l'année 2013*", souligne-t-on de source gouvernementale.

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a dit avoir reçu du Premier ministre et du ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, qui assistait à l'entretien, des garanties sur la bonne utilisation de l'argent public.

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, et celui qui succédera à ce poste dans une semaine, Laurent Berger, ont dit avoir reçu des garanties en terme de capacité pour les représentants du personnel "*de contrôler et de débattre de l'utilisation*" des 20 milliards pour l'investissement, la recherche, "*mais aussi qualité de l'emploi*".

"J'entends l'engagement du Premier ministre et nous serons, évidemment, plus que vigilants pour qu'il soit respecté jusqu'au bout, c'est pour nous un élément crucial", a dit François Chérèque.

Force ouvrière estime pour sa part qu'il ne revient pas aux salariés, mais à l'Etat, de contrôler l'utilisation du crédit d'impôt. "*Les 20 milliards, moi j'appelle ça une aide d'Etat sans condition aux entreprises*", a déclaré son secrétaire général, Jean-Claude Mailly.

"La contrepartie, c'est pas un mec dans un conseil d'administration", a-t-il ajouté. "*C'est à l'Etat de contrôler l'utilisation de cet argent public. On veut être informés, mais nous ne participerons pas à un contrôle des fonds*".

L'Etat "*aurait pu dire 'vous aurez des aides à telle ou telle condition'. Ce n'est pas le choix qui est fait*", a-t-il poursuivi. "*J'espère que c'est pas 20 milliards par la fenêtre*".

Bernard Thibault a lui aussi émis des doutes sur un "*mécanisme qui n'est pas assez ciblé*".

"Les entreprises touchent déjà beaucoup d'argent public au nom de l'emploi, depuis de nombreux gouvernements", a-t-il fait valoir. "Il n'est pas vrai que toutes les entreprises aient besoin d'argent pour survivre". Reuters 22.11

Les réserves de Mailly sont du vent, à aucun moment il n'exprime son opposition aux 20 milliards d'euros de cadeaux aux patrons actionnaires, il "espère" qu'ils en feront un usage, ben voyons !

Pourtant comme ses collègues corrompus, il sait parfaitement de quoi il retourne. La preuve.

- Une loi définira début 2013 les contreparties auxquelles seront soumises les entreprises françaises bénéficiant de 20 milliards d'euros de crédit d'impôt censés stimuler leur "compétitivité", a annoncé jeudi le Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Il n'est pas question d'embauches ni d'augmentations de salaires mais seulement d'obligation de discussions. Matignon a fait cette annonce après avoir reçu, en compagnie de plusieurs ministres, les syndicats de salariés et d'employeurs.

"Le Premier ministre a indiqué qu'il souhaitait que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) soit mis en œuvre très rapidement, par amendement dès la loi de finances rectificative pour 2012", précise le communiqué de Matignon.

"Une 2e loi viendra en début 2013 définir les contreparties liées à l'utilisation du CICE, et notamment les modalités de dialogue social auxquelles elle donnera lieu au niveau national et dans chaque entreprise", ajoute-t-il.

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque entend notamment par "contreparties" un plus grand "dialogue dans l'entreprise, la capacité pour les représentants du personnel de contrôler et de débattre de l'utilisation de cet argent dans les entreprises". Reuters 22.11

C'est clair, non ? La "contreparties" : une amplification de la collaboration de classes, il fallait y penser. Cela ne vous suffit pas, alors les patrons du CAC40 en rajoute une couche.

- Il n'y en a jamais assez pour les multinationales du CAC 40. Les dirigeants de l'Association française des entreprises privées (Afed) s'inquiètent que le projet de crédit d'impôt de 20 milliards d'euros du gouvernement, qui fera automatiquement grimper leurs bénéfices, profite aussi à leurs salariés, via les mécanismes de participation.

Consultés sur le projet de texte du crédit d'impôt, ces grands patrons français écrivent dans un courrier que s'est procuré Libération : «Il est [...] impératif que la mesure [le crédit d'impôt, ndlr] ne conduise pas automatiquement à une hausse des rémunérations. A cet égard nous nous interrogeons sur les effets de la mesure : il est en effet essentiel que la mesure ne soit pas indirectement annulée par une augmentation de la participation des salariés [...]. Ce point doit être traité soit législativement (changement du code de travail), soit par voie d'instruction avant la mise en œuvre de la mesure.» liberation.fr 22.11